



Commune de Tracy-sur Mer

Arrêté 25-2020

ARRÊTÉ DE CIRCULATION N°25-2020 REGLEMENTANT LA CIRCULATION CHEMIN DE LA JACQUOTTE – RUE DE LA ROSEE

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Vu la demande de la société SARL STEPELEC en date du 04 Septembre 2020

Considérant que des travaux sont nécessaire chemin de la Jacquotte et rue de la rosée afin d'effectuer des travaux de génie civil en vue du déploiement de la fibre optique.

ARRETE :

Article 1 : La société SARL STEPELEC situé 4, Rue de la sidérurgie – 14 460 COLOMBELLES est autorisée à effectuer des travaux de génie civil en vue du déploiement de la fibre optique en date du 14 Septembre 2020 jusqu'au 14 décembre 2020 soit 90 jours calendaires. Ces travaux seront réglementés dans les deux sens circulation alternée avec empiètement sur chaussée (largeur de voie maintenue à 3.5m). Il sera interdit durant la durée des travaux de stationner pour les véhicules légers et les poids lourds.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans la Commune de TRACY SUR MER, aux emplacements habituels, ainsi qu'aux extrémités du chantier par les soins de l'entreprise.

Article 3 : M. le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à la gendarmerie de Port-En-Bessin

Tracy sur Mer, le 17 septembre 2020

Le Maire, Daniel CATTELAIN

